

## **RACCORDEMENT DU POSTE DE NEUBOIS**



1 En septembre 2010, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le  
2 « Transporteur ») et dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») a  
3 déposé auprès de la Régie une demande conjointe en vue d'obtenir l'autorisation de  
4 réaliser un projet d'investissement relatif au poste de Neubois.

5 Conformément à la décision D-2010-156<sup>1</sup> du 14 décembre 2010, le Distributeur dépose  
6 le suivi 2011 des travaux spécifiques au Distributeur pour le raccordement du poste de  
7 Neubois.

## **1 CONTEXTE**

8 Le projet du Distributeur, au coût total de 15,6 M\$, vise le raccordement du nouveau  
9 poste de Neubois au réseau de distribution et la réalisation de travaux connexes. Les  
10 travaux de distribution sont échelonnés sur trois ans et se termineront en 2012.

## **2 RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2011**

### **2.1 État d'avancement des travaux de raccordement**

11 Les travaux réalisés en 2011 ont consisté essentiellement en la construction de 2,8 km  
12 de nouveau réseau aérien triphasé, en la reconstruction de 19,4 km de réseau aérien  
13 triphasé, en la construction de 4,2 km de canalisations souterraines ainsi qu'en  
14 l'installation de 7,7 km de câbles électriques souterrains. Les travaux ont été exécutés  
15 dans les municipalités de Saint-Bernard, Saint-Narcisse-de-Beaurivage ainsi que Saint-  
16 Lambert-de-Lauzon.

### **2.2 Suivi des investissements**

17 En 2011, les dépenses encourues ont été de 5 916 k\$ portant les dépenses totales à  
18 7 186 k\$ au 31 décembre 2011 et dégageant un écart défavorable de 1 966 k\$ par  
19 rapport au budget cumulatif.

---

<sup>1</sup> D-2010-156, décision sur la demande d'autorisation du Transporteur et du Distributeur relative au poste de Neubois, 14 décembre 2010.

1 Le tableau 1 suivant présente les dépenses encourues ainsi que les écarts par rapport  
2 aux coûts projetés pour l'année 2011 tandis que le tableau 2 présente les dépenses  
3 encourues cumulatives ainsi que les écarts depuis le début du projet.

4

5

6

**TABLEAU 1**  
**ÉCARTS DE COÛTS – 2011 (EN K\$)**

	1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	655	622	33
Travaux civils	1 998	1 765	233
Travaux électriques :			
aérien	2 557	1 428	1 129
souterrain	605	-	605
<b>Sous-total</b>	<b>5 815</b>	<b>3 815</b>	<b>2 000</b>
Frais d'emprunt à capitaliser	101	488	(387)
Contingence	-	572	(572)
<b>TOTAL</b>	<b>5 916</b>	<b>4 875</b>	<b>1 041</b>

7

8 L'écart défavorable de 1 041 k\$ pour l'année 2011 est principalement attribuable aux  
9 travaux aériens prévus initialement en 2010 qui ont dû être reportés en 2011 suite à un  
10 dépôt du dossier à la Régie en septembre et à son approbation par la Régie en fin  
11 d'année seulement. Un devancement des travaux électriques souterrains afin de lisser la  
12 charge de travail 2012 a également contribué à l'écart défavorable.

1  
2

**TABLEAU 2**  
**DÉPENSES ENCOURUES CUMULATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2011 (EN K\$)**

	1 <sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	1 051	1 554	(503)
Travaux civils	2 002	2 765	(763)
Travaux électriques :			
aérien	3 410	3 080	330
souterrain	615	-	615
<b>Sous-total</b>	<b>7 078</b>	<b>7 399</b>	<b>(321)</b>
Frais d'emprunt à capitaliser	108	643	(535)
Contingence	-	1 110	(1 110)
<b>TOTAL</b>	<b>7 186</b>	<b>9 152</b>	<b>(1 966)</b>

3

4 L'écart favorable de près de 2 M\$ des dépenses cumulatives est d'une part, attribuable  
5 en grande partie à la contingence qui n'a jusqu'à présent pas été utilisée et d'autre part,  
6 attribuable à différents éléments dont les causes sont diverses. Ainsi, les frais  
7 d'ingénierie sont favorables dus à des frais de gestion de projet inférieurs à ce qui était  
8 anticipé. L'écart favorable au niveau des travaux civils est quant à lui explicable par le  
9 fait qu'une partie de ceux-ci seront faits en 2012 en même temps que les travaux du  
10 Transporteur dans le chemin d'accès du nouveau poste, ce qui n'avait pas initialement  
11 été prévu. Le coût des travaux civils demeurera toutefois inchangé. Enfin, l'écart  
12 favorable des frais d'emprunt à capitaliser est dû à des mises en service partielles qui  
13 ont pu être effectuées pour l'ensemble des travaux électriques aériens.

14 Les écarts défavorables pour les travaux électriques s'expliquent quant à eux par le  
15 report en 2011 des travaux aériens 2010 et par le devancement en 2011 des travaux  
16 souterrains initialement prévus en 2012.

### **3 ÉCHÉANCIER DU PROJET**

1 La mise en service du poste Neubois est prévue pour la fin de novembre 2012. Le  
2 devancement des travaux électriques souterrains en 2011 ainsi que la diminution de  
3 l'ampleur de ces mêmes travaux en 2012 rendent possible l'achèvement de l'ensemble  
4 des travaux en 2012. Des travaux de raccordement progressif et de transferts de charge  
5 seront exécutés à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2012 par le Distributeur afin de reprendre les  
6 charges des postes de Scott et de Beurivage.